



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mai 2017
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Septième session

New York, 2-4 août 2017

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers

Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport élaboré par le groupe d'experts sur la gestion et l'administration des biens fonciers, qui sera disponible sur le site du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à donner son avis sur la voie à suivre concernant l'application de l'information géospatiale dans les domaines de la gestion et de l'administration des biens fonciers.

Résumé du rapport

À sa sixième session, tenue à New York du 3 au 5 août 2016, le Comité d'experts a adopté la décision 6/108 dans laquelle il a considéré que l'une des fonctions majeures du groupe d'experts était de s'intéresser à la gouvernance durable, à la gestion des données et à l'adoption de techniques et de cadres institutionnels concernant les systèmes de gestion et d'administration des biens fonciers, en veillant à ce que ces systèmes intègrent les aspects des objectifs de développement durable en rapport avec ces questions. Le Comité a exhorté le groupe d'experts à se pencher sur les informations géospatiales et foncières indispensables à une gestion et une administration des biens fonciers efficaces et efficientes, qui répondent à la nécessité de garantir les droits fonciers et les droits de propriété de tous. En approuvant le mandat du groupe d'experts, le Comité a encouragé celui-ci à dialoguer et à mener de vastes consultations lors de la mise au point définitive de son programme de travail, et lui a demandé de lui rendre compte, à sa prochaine session, de l'avancement de ses activités.

* E/C.20/2017/1.



Dans son rapport, le groupe d'experts donne des informations sur les travaux et les conclusions de sa réunion tenue à Delft (Pays-Bas), les 14 et 15 mars 2017, lors de laquelle il a reconnu la nécessité de sensibiliser davantage les États membres et de leur donner des orientations. Le groupe d'experts soumet également son programme de travail pour l'exercice biennal 2017-2018 à l'approbation du Comité. Il y indique que le programme de travail met l'accent sur l'élaboration d'un cadre mondial pour l'administration des biens fonciers, qui intègre les éléments ou les principes essentiels à la création d'un système d'administration des biens fonciers universel, efficient, efficace et durable, qui garantisse la sécurité des droits fonciers et permette de documenter, d'enregistrer et de reconnaître les différentes formes de relations des populations à la terre.
